

## DÉCLARATION EN MATIÈRE DE STRATÉGIE ERASMUS

La stratégie internationale de L'IRFSS Ile –de-France s'inscrit dans une volonté d'anticiper la réforme de la formation de cadre de santé et de développer les filières LMD ainsi que l'axe de la recherche à travers des partenariats sur des Master en France (avec le Conservatoire National des Arts et Métiers et d'autres universités) et en Europe.

Cette stratégie repose sur le développement de coopérations bilatérales avec des universités et / ou des organismes de formation et sur l'incitation des formateurs à présenter des retours d'expérience ou des travaux de recherche dans des colloques nationaux et internationaux.

Notre premier objectif est de développer des coopérations bilatérales pérennes avec des universités/hautes écoles en soins infirmiers inscrites dans le Programme.

Parce que nous avons des principes fondamentaux communs, nous nous appuyons d'abord pour ce faire, sur le réseau international des établissements Croix-Rouge. Le critère linguistique est également pris en compte. Plusieurs de nos formateurs étant bilingues anglais ou espagnol, la participation avec des échanges enseignements est facilitée avec des établissements anglophones et hispaniques. Les référentiels de formation en anglais et espagnol sont privilégiés. L'existence de projets professionnels d'exercice dans des pays proches culturellement et géographiquement est également un critère pris en compte dans la recherche d'établissements partenaires. En effet, nos formations sont basées sur l'alternance théories-stages et le niveau à atteindre en langue orale comme en langue écrite lorsqu'un étudiant travaille «au lit du malade » est élevé. Aussi, pour permettre à un maximum d'étudiants de profiter et de valider une mobilité dans leurs cursus, nous contractualisons avec des hautes écoles sanitaires en Belgique et en Suisse.

Cette alternance motive la construction, grâce à nos organismes de formation partenaires, d'un réseau de terrains de stage clairement identifiés. Ces terrains sont retenus en fonction de la qualité de leur offre sur le plan pédagogique : diversité des activités proposées, présence d'un dispositif de tutorat formalisé, maîtrise des outils d'évaluation....).

Pour nous aider dans les procédures et les contractualisations, les étudiants en formation de cadre de santé sont sollicités dans le cadre d'élaboration de projet ou d'outils destinés à favoriser et accompagner la mobilité.

Notre second objectif est d'inciter nos formateurs à participer à cette dynamique d'échanges d'expériences en leur permettant de travailler sur d'autres référentiels de formation, de connaître lors de visites de lieux de stage d'autres pratiques et postures professionnelles, d'enrichir leurs connaissances des politiques et des systèmes de santé européens et de participer à des travaux de recherche internationaux.

Pour mettre en œuvre ces 2 axes sur la période 2014-2020, l'IRFSS Ile-de-France souhaite utiliser la mobilité des formateurs comme levier de la mobilité étudiante. Une fois nos partenariats universitaires bien établis par la connaissance réciproque des référentiels, des stages, des obligations réglementaires concernant les validations des parcours formatifs, nous pourrions proposer aux étudiants, selon leurs plus ou moins grandes complexités de construction et de reconnaissance, des mobilités stages et/ou études.

Les échanges d'enseignement seront également facilités, notamment pour les formateurs de formateurs de notre école de cadres de santé.